

Actes complexes avec Affid Vitale Nxt

Contexte :

Suite au passage du cahier des charges addendum 2bis (Affid Paradox) vers le cahier des charges addendum 7 (Affid Nxt), les cotations des actes complexes évoluent. En effet il ne faut plus utiliser les codes agrégés mais les codes affinés.

Voici la liste des correspondances :

Code code Acte (code affinés)	Code agrégés (anciens)
CCP - Consultation de Contraception et de Prévention	CCP
COE - Consultation Obligatoire Enfant	COE
CSO - Consultation Suivi Obésité	CCX
CSM - Consultation Suivi de Maternité	CCX
EPH - Enfant Pathologie Handicap	CCE
CGP - Consultation Grand Préaturé	CCE
MCT - Majoration patient Cérébrolésés ou Traumatisés	MCX
PPN - Prise en charge Pathologies Neurologiques	MCX
SLA - Séquelles Lourdes AVC	MCX
MSP - Majoration Suivi Préaturés	MCX
TCA - Trouble du Comportement Alimentaire	MCX
MCA - Majoration Consultation Asthme déstabilisé	MCX
SGE - Scoliose Grave de l'Enfant	MCX
PEG - Pathologie Endocrinienne de la Grossesse	MCX
MPS - Première consultation de Prise en charge dans le cadre de la Stérilité	MCX
PTG - Première consultation Thrombophilie Grave	MCX
MPT - Majoration de Prise en charge de la Tuberculose	MCX
MMF - Majoration Prise en charge Mycose ou Fibrose pulmonaire	MCX
PPR - Prise en charge Polyarthrite Rhumatoïde	MCX
POG - Pathologie Oculaire Grave	MCX
MIS - Majoration pour information Initiale et mise en place Stratégie thérap.	MTX
PIV - Prise en charge Infection VIH	MTX
MPB - Majoration pour traitement par Biothérapie anti-TNF alpha	MTX
MAV - Maladie Atteinte Viscérale	MTX
IGR - Insuffisance Greffe Rénale	MTX
CPM - Consultation Pédiatrique Malformation	MTX
MMM - Malformation congénitale et Maladie grave du fœtus	MTX

